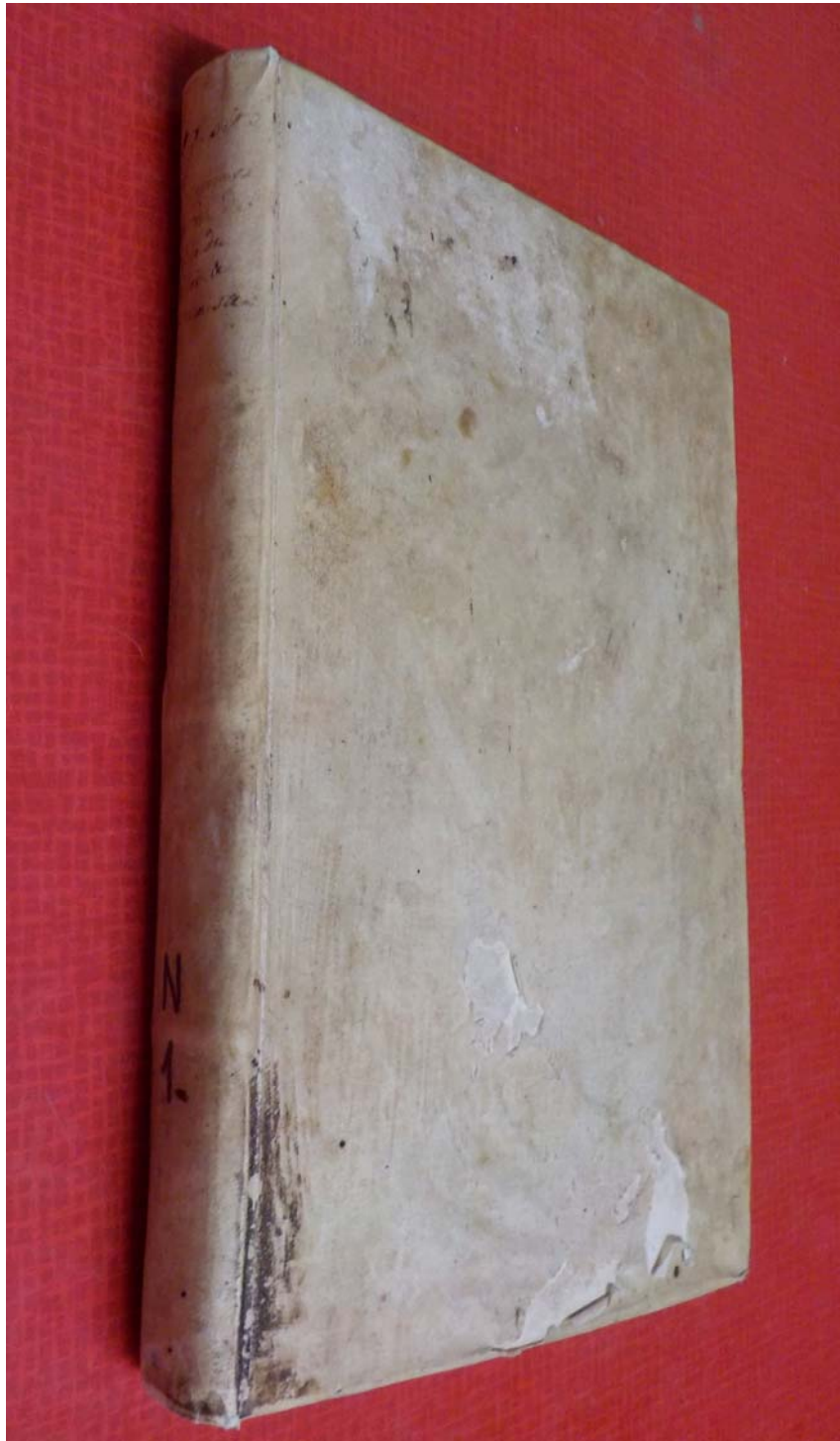


Un registre en rapport avec la première église du Sentier

Ce petit registre se trouve aux archives de la commune du Chenit, cote N1. Il est l'une des pièces les plus rares de telles archives, si ce n'est la plus rare. Rédigé de 1614 à 1628, il raconte de manière précise la manière dont fut construite la première église du Chenit où la cloche sonna pour la première fois le jour de Noël 1612.



Handwritten text on aged, stained paper, likely a manuscript or letter. The text is written in a cursive script and is heavily faded and obscured by dark stains and foxing. The visible words are difficult to decipher but appear to be:

Handwritten text (faded and stained):

Handwritten text (faded and stained):

Handwritten text (faded and stained):

Handwritten text (faded and stained):

Handwritten text (faded and stained):

Handwritten text (faded and stained):

Un auteur, rédigeant un texte historique sur la famille Le Coultre, Charles-A. Roch, en donne la description suivante :

Introduction par Charles A. Roch ^{1.}

Le principal titre à la reconnaissance de tous ceux qui devinrent communiens du Chenit de Pierre Le Coultre, fut d'avoir entrepris et mené à bien la construction de la première église du Chenit qu'il contribua grandement à former, n'abandonnant cette tâche qu'après avoir obtenu un diacre pour son église et l'avoir victorieusement disputé au ministre du Lieu et à ses ouailles.

Il a laissé sur toute cette entreprise un petit monument appréciable, publié en partie dans les Mémoires de la Société d'Histoire de la Suisse romande ^{2.} C'est un petit livre qui porte ce titre, en quelque sorte: "Inféodation et commencement de l'Eglise du Chenit.

Le journal lui-même, manuscrit, est conservé au Sentier, dans les archives de la commune du Chenit. C'est un petit volume mesurant 160 X 239, relié, rogné, dont le papier porte le filigrane S. H. ^{3.}, dont les folios non numérotés sont en grande partie inutilisés.

1. Le texte de Pierre Le Coultre qui va suivre a été tiré de l'ouvrage de Charles A. Roch qui a pour titre: La Famille Le Coultre originaire de Lizy-sur-Ourcq, du XVI^e au XX^e siècle, Genève, imprimerie Albert Kundig, 1919.

2. Plus précisément dans: Recueil Historique sur l'origine de la Vallée du Lac-de-Joux, par Jacques-David Nicole, 1840, pp. 346 à 357.

Commencé le 26 janvier 1614, fini le 5 avril 1628, il a été "dressé", collationné par Pierre Le Coultre et signé par lui le 5 octobre 1628, "bien que d'autre main écrit", aurait-il pu dire, car il fut grossoyé par Jacques Maréchal, du Chenit.

Quatorze ans pour composer ce tout petit livre!

C'est que rien ne pressait, c'est aussi que le labeur journalier ne laissait guère de loisirs à cet homme, chef d'une famille de plus de vingt personnes... C'est qu'il ne prenait ce travail qu'en hiver, pendant les veillées.

On aime à se représenter le moment de sa vie patriarcale où il racontait, peut-être pour le dixième fois, mais toujours suivi avec attention, ses labeurs pour la construction de l'église: il avait payé dans cette circonstance, à chaque instant, de sa personne, encouragé, entraîné ses voisins, mis lui-même la main à la maçonnerie, à la charpente, fait les achats, tout surveillé, rédigé les requêtes, sollicité, sans reculer devant des voyages à Berne, rendu scrupuleusement ses comptes aux intéressés, lutté contre le ministre du Lieu...

Mais, il vaut la peine de l'entendre lui-même...

Le texte du manuscrit N1, après la reprise qu'en a faite Charles-A. Roch, a été reproduit dans l'ouvrage : Pierre Le Coultre, Construire une église, Editions Le Pèlerin 1983, Collection « Jadis » no 14. Les deux pages précédentes en sont extraites. Suivait notre propre introduction :

NOTES DE L'ÉDITEUR

Ce récit, le plus ancien assurément parmi ceux qui content le passé de notre région, nous fera revivre l'un des plus beaux moments de l'histoire combière. Oui, elle est belle cette aventure où la population naissante du Chenit construit sa première église sous la direction et par l'exemple de quelques braves d'une grande conviction et d'une énergie étonnante. Parmi ceux-ci Pierre Le Coultre qui précisément racontera cette épopée.

Certes cette population est aidée, ou plutôt elle aide les maçons et menuisiers professionnels venus tout exprès de l'extérieur pour l'occasion. Ce qui ne laisse pas de surprendre, car nos pionniers qui faisaient assurément eux-mêmes leurs maisons, ne pouvaient-ils pas réaliser dans son ensemble un édifice public qui n'avait rien de la grande église que nous connaissons aujourd'hui.

Donc chacun mit la main à la pâte, excepté les certains irréductibles qu'il faut toujours compter. Malgré tout, quand il s'agira de récolter les fonds nécessaires à la construction de ce bâtiment somme toute conséquent pour l'époque et surtout pour une population sans grands moyens pécuniers, ce sera une toute autre affaire. Et si l'on n'était arrivé à tirer l'oreille à quelques "gros bonnets" de par le

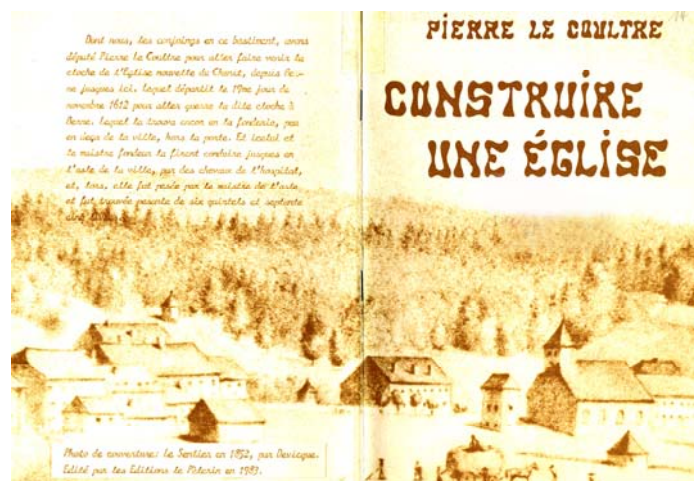
soutien de LL.EE. qu'en aurait-il été de cette église ? Car gros bonnets il y avait déjà. On est étonné de voir à quel point, même ici, en notre haute combe, en dehors de tout trafic, les entrepreneurs avaient pu, par rapports à une population essentiellement agricole et dénuée de moyens, asseoir leur fortune. C'est qu'il ne faut pas l'oublier, très tôt il y eut l'industrie du fer établie sur nos cours d'eau, la Lionne, le Brassus et l'Embouchaz à Bonport.

Donc ceux-là furent mis à contribution, bien malgré, et doublement, puisque la première "levée" n'ayant pas suffi, il fallut recourir à une seconde.

Et l'église s'éleva, et la cloche que Pierre Le Coultre était allée chercher à Berne sonna le jour de Noël 1612. Quelle lumineuse journée dans l'histoire de notre Vallée, et pourtant si oubliée dans son lointain passé.

Oui, vraiment, cette construction fut une grande et belle aventure, et il convient de s'en souvenir. Pierre Le Coultre est là pour nous la raconter aujourd'hui encore.

RR

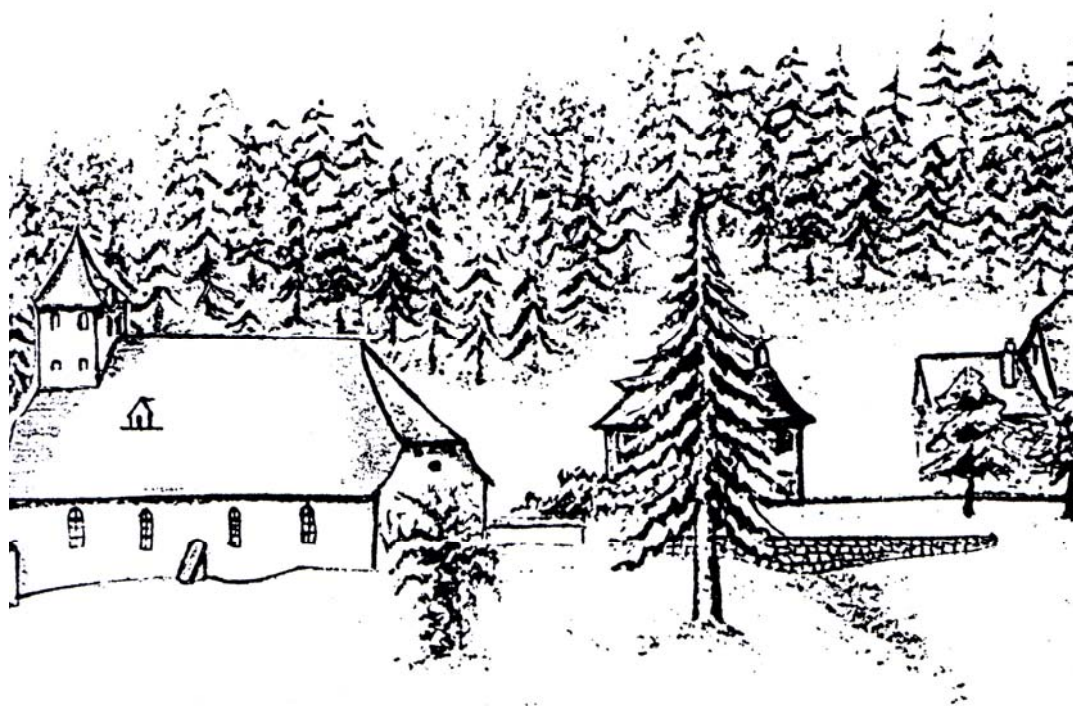


Nous procédions à un reprint partiel du texte de M. Roch en 1996, Collection
« Etudes et documents » no 70.

PIERRE LE COULTRE

CONSTRUIRE

UNE ÉGLISE



ÉDITIONS LE PÈLERIN

P R E F A C E

La commune du Chenit s'est fondée officiellement en 1646, c'est-à-dire qu'alors elle s'est séparée de manière définitive de la commune mère du Lieu, gagnant de ce fait un territoire du double de celle-ci.

Cette séparation officielle ne faisait que confirmer une situation de divorce vieille de plus de trente ans. C'est la construction de l'église du Sentier en 1612 qui a été l'acte réel de sécession, entériné en quelque sorte par le refus du Lieu à participer à cette bâtisse pourtant nécessaire à cette collectivité en plein développement qu'était le Chenit, ne serait-ce que d'un sol. Ce non catégorique, très mal perçu, n'a pu que renforcer les gens du Sentier et environs dans leur conviction que désormais, pour assurer la viabilité de leur collectivité, ils ne devaient plus compter que sur eux-mêmes.

Cette construction de l'église du Sentier constitue donc un fait d'une importance vitale dans notre histoire régionale. Peu d'événements au cours des siècles, mis à part les changements de régime, furent d'une portée aussi considérable. Relevons en outre que c'est aussi l'époque, les deux événements étroitement mêlés, où le pasteur alors résidant à l'Abbaye, la paroisse du Lieu n'étant en quelque sorte qu'une annexe de la première, ne fera plus office que chez lui, alors qu'un second ministre sera attribué pour le Lieu et le Chenit, tout en conservant son point d'attache au Lieu où une cure est construite. On trouvera dans le corps de cette brochure, pp. 60 et suivantes, les conditions à remplir pour ce poste "impossible". Situation qui durera néanmoins jusqu'en 1704 où un troisième pasteur sera nommé pour la Vallée, et cette fois-ci résidant au Chenit qui construira sa cure, non loin de l'église du Sentier, en 1705.

La chronique de la construction de la première église du Chenit en 1612 a été faite par l'instigateur principal des travaux, Pierre Le Coultre. Son manuscrit n'est pas demeuré. Reste pourtant la copie effectuée par Jaques Mareschal et achevée le 5e avril 1628. Celle-ci repose aux archives communales du Chenit sous la cote N1, "registre concernant la bâtisse de l'Eglise du Sentier et les ministres".

(voir suite p.74)

C'est la reproduction intégrale de ce registre dont les caractéristiques sont données par Charles-A. Roch aux pages 10 et suivantes, que vous trouverez sur les pages de droite de la présente brochure, les pages de gauche comprenant la transcription de Charles-A. Roch dans la partie du haut, extraite de son ouvrage: "La famille Le Coultre, 1919". Le lecteur pourra ainsi se familiariser avec l'écriture ancienne dont la forme différente de beaucoup de lettres pose naturellement problème au non initié.

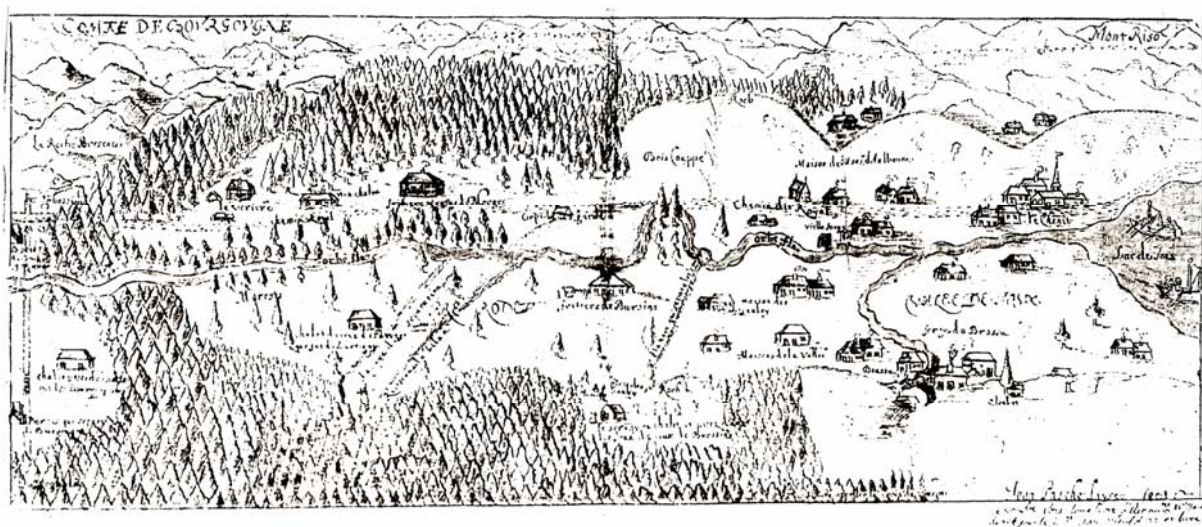
On notera qu'il n'est pas certain que Charles-A. Roch n'ait pas fait d'erreurs de transcription. Celles-ci néanmoins mineures, ne demandent pas de revoir son texte.

On trouvera aux pages de gauche, sous le texte de Charles-A. Roch, la narration de l'événement de 1612 faite par le juge Nicole et qui offrit ainsi en son temps à nos Combiens la possibilité de découvrir ce superbe épisode de notre histoire.

La complète les conditions de l'engagement du pasteur, copie reposant aux archives communales du Lieu.

Suivent deux listes des pasteurs du Chenit de 1612 au début du XVIIIe siècle.

Avant que de vous proposer quelques pages du précieux manuscrit N1, nous tentons par quelques cartes de retrouver cette première église de 1612 dont il n'existe, à part ce que l'on peut découvrir sur celles-ci, aucune image.



Plan des montagnes de la ville de Morges exécuté par Jean Pasche Laysné en 1671 (ACM).

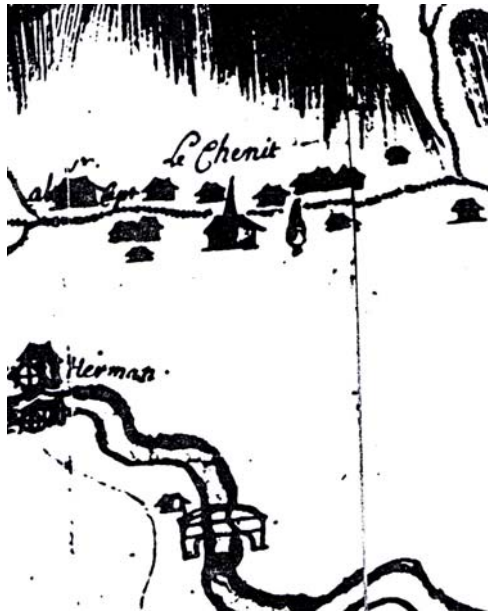


Telle donc pouvait apparaître l'église de 1612, avec un haut clocher.



ACV, carte du Chénit, 20/1/1703, GAB9b.

On retrouve la même forme, mais le clocher se trouve par contre à l'opposé du corps principal !



Carte Vallotton dite de Yale, vers 1710, copie aux ACV. Le dessin respecte certes le haut clocher, mais le tout n'est guère probant.



Extrait de la carte Vallotton de Vaulion de 1709. On en reste dans l'approximation, mais toujours avec ce haut clocher. Est-ce une réalité, simplement un signe un peu exagéré pour signaler une église parmi tous les autres bâtiments ?

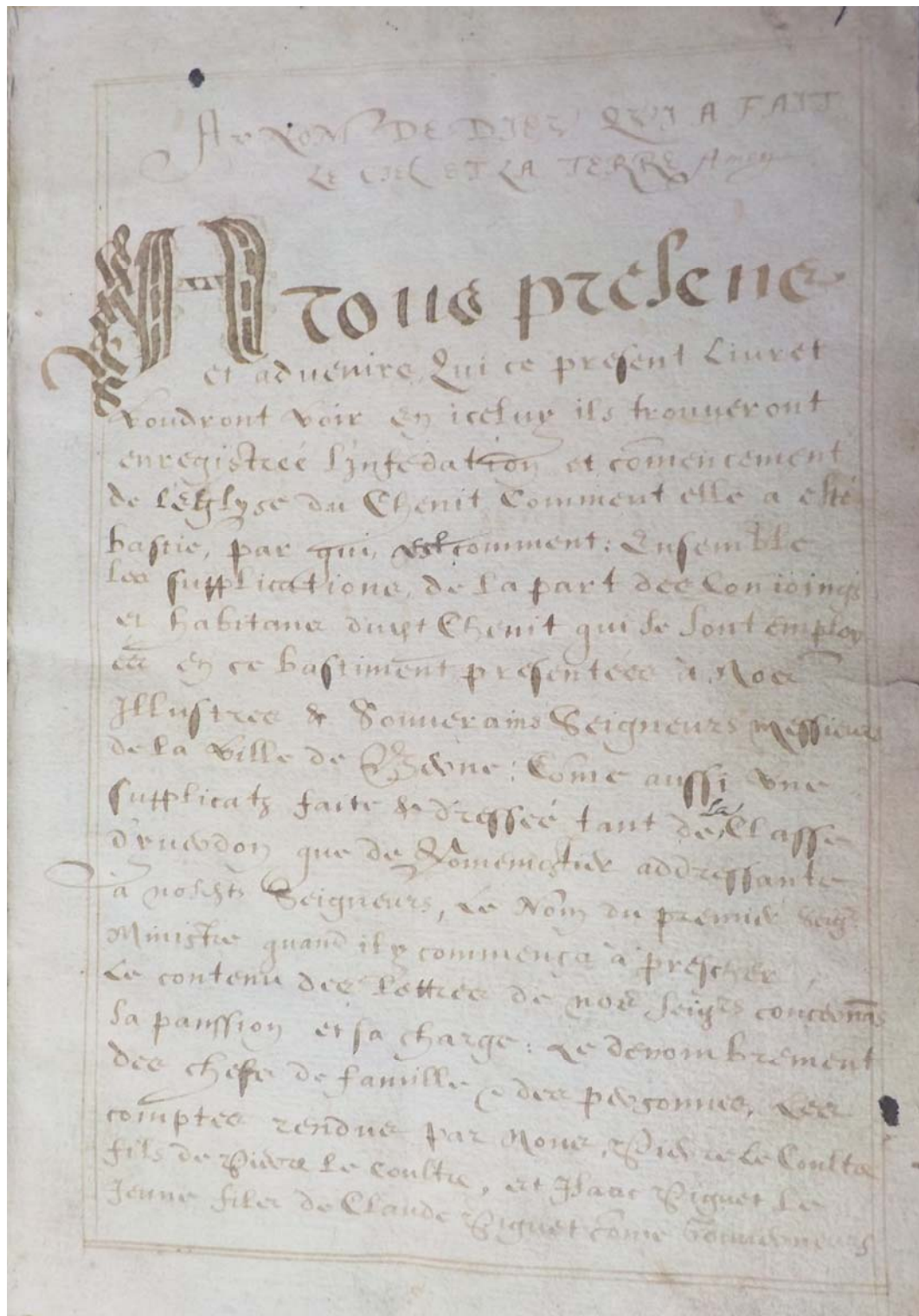
On le sait, le vieux temple, devenu beaucoup trop petit au vu de l'augmentation fort conséquente de la population de la commune du Chenit, fut démoli au début du XVIIIe siècle pour faire place à celui que l'on trouve ci-dessous :



Ce deuxième temple brûla dans un incendie en 1898.

Le juge Nicole a donné dans son ouvrage histoire que la Vallée de Joux (1785/1840) le compte-rendu de la construction de ces deux temples. Pour le premier, de 1612, voir aux pages 346 à 357, et pour le second, de 1728, aux pages 405 à 414.

Revenant à notre registre N1, qui aura permis autant à Nicole qu'à Roch, de se faire une idée précise de la construction du premier temple, en voici quelques pages.



Rajouts postérieurs :

Memorie des Saigneurs Ministres qui ont fa
en l'Eglise du Chenit au Temple bastie
lan 1612

1 Spectable Pierre Tharin fut presente pou
estre Ministre de ladicte Eglise du Chen
le 10^e May 1612, par Noble George Tho
Castellain de Romainmoustier.

2 Jaques Jacquier.

3 Abraham Marguerat.

4 Juillien Destienne.

5 Simeon Olivier.

6 Nicolas Pettitpierre.

7 Baac Fabri.

8 Jaques Dutoit.

9 Sanson Toret.

10 Jaques Mayor.

11 Jaques Toret.

12 Jaques Bonard.

13 Pierre Cantin.

14 Pierre Cuche.

15 philippe Tacheron.

16 Benjamin Mimar.

17 Nicolas Chambrier.

18 Jean Mercier.

Suffragant, Andre.
Nicolas Vidot.

19 Moyse Momney.

20 David Combe.
21 David Grobety;
22 Gamaliel Carre.
Nicolas Gandillon.
et Herman suffragans.

23 David Tucheron.
24 Pierre Bugnion;
25 Jean Henri Mangon.

26 Louis Frederick Carard.

27 Cristoffle Agassiz. presenté le 23 Janvier 1701

En l'année 1704 Instant le treshonorable -
Seigneur David Schiffeli Baillif de Romo
Leurs Excellences nos Souverains Seigneurs
Ont établi un troisieme Ministre en la Vallée
qui a esté placé dans l'Eglise du Chemit. Les
trois Communes ont esté exhortées par ledit
Seigneur Baillif de contribuer quelque chose
volontairement pour cela; la Commune de
l'Abbaye a fourni cent Escus blanc, celle du
Lieu mille florins, Et celle du Chemit cinq
cents florins, outre le chariage de la plus
grande partie du marin pour la Cure qui
a esté bastie au Chemit aux frais de
Leursdites Excellences en l'an 1705.

28 Abraham Malherbe a esté le 10 placé en la Cure
29 Abraham Courlat
30 Gabriel Jacquier

31. Monsieur Philippe Bridel à été ministre au Chenit depuis l'année 1719 Jusques en l'année 1747.

32. Monsieur Charles Louis Agassis, fils de respectable Christophe Agassis ci devant nommé fut présenté pour Pasteur au Chenit le Dimanche avant la Pentecote de la dite année 1747. au moyen d'un petit discours qu'il prononça au peuple avant que de monter en chaire. Il y a exercé le Ministère Jusqu'au mois de Juin de l'année 1774.

Monsieur Em: franc: Louis Du Prat à été son Suffragant pendant une année.

33. Monsieur Jean François Real ministre de l'Eglise françoise à Stettin dans la Pomeranie Prussienne fut nommé Pasteur du Chenit, il ne put s'y rendre qu'au mois de Juin de l'année suivante 1775. qu'il fut présenté comme tel par Monsieur Combe Pasteur à Vaullion. Pendant cette année, l'Eglise fut desservie par divers Pasteurs, et les

31. Monsieur Philippe Bridel à été ministre au Chenit depuis l'année 1719 Jusques en l'année 1747.

32. Monsieur Charles Louis Agassis, fils de respectable Christophe Agassis ci devant nommé fut présenté pour Pasteur au Chenit le Dimanche avant la Pentecote de l'année 1747. au moyen d'un petit discours qu'il prononça au peuple avant que de monter en chaire. Il y à exercé le Ministère Jusqu'au mois de Juin de l'année 1774.

Monsieur Em: franc: Louis Du Prat à été son Suffragant pendant une année.

33. Monsieur Jean François Real ministre de l'Eglise françoise à Stettin dans la Pomeranie Prussienne fut nommé Pasteur du Chenit, il ne put s'y rendre qu'au mois de Juin de l'année suivante 1775. qu'il fut présenté comme tel par Monsieur Combe Pasteur à Vaullion. Pendant cette année, l'Eglise fut desservie par différents Pasteurs, et
les

les six derniers mois, l'on eut pour Pasteur
Subsidaire, Monsieur Jean Gabriel Fayod
Impositionnaire qui fut placé à la Cure
sur la fin du mois de Decembre de la susdi-
te année 1774. en attendant l'arrivée dudit
Monsieur Real.

Le susdit Monsieur Real quitta le Chenit
au mois de May de l'année 1783, pour aller
prendre possession du ministère de l'Eglise
françoise à Berne; on ne le vit partir qu'avec
le Regret le plus sensible.

34. Monsieur Francois Louis Trolliard fut
nommé pour lui succéder, il fut présenté
pour Pasteur au Chenit, le jour de l'ascen-
cion 28 May 1783. par Monsieur Demie-
ville Pasteur à l'abbaye. —

Ayant desservi par lui même cette Eglise, Jusques
l'année 1791. que lui étant survenu des Attaques —
d'apoplexie, & de Paralyse, il Obtint pour Suppléant
la dite Année, Monsieur Charles Emanuel Deslois,
et après lui, en 1792. & 1793. Monsieur Charles —
Benjamin Thévoz; et le dit Monsieur Trolliard mourut
au Chenit le 7. Février 1793. —

35. Monsieur Jean Francois Muller de Lutry, auparavant
Pasteur à Bullet, fut ensuite nommé pour le Cherit
à condition qu'il feroit faire ses fonctions, { qu'il n'étoit pas
en état d'exercer lui même, vu qu'il étoit affligé d'Esprit. }
par un Suffragant Approuvé qui devoit résider à la Cure
et y tenir la place du dit Pasteur. —

Le dit Monsieur Muller avec le Suffragant qu'il avoit déjà
à Bullet, savoir Monsieur Frédéric L. Pache, furent
présentés au dit Cherit le Dimanche 5. May 1793. par
Monsieur le Juré Détrar Pasteur à Cuarnens. —

Le Citoyen Frédéric Pache ayant quitté
le _____ à été remplacé par le Citoyen
Abraham Louis Fauche qui a fonctionné
comme Pasteur Suffragant jusqu'au 1. Janv. 1801
et remplacé par le Citoyen Rodolphe Agassiz Pasteur
Suffragant qui a quitté le 1. Avril Suivant
Epogue où le Citoyen Jean Francois Muller
est mort.

36. Le Citoyen Christian Favre auparavant
Pasteur à Rommagnon a été nommé pour
lui succéder et est entré en fonction le 1.
Avril 1801.

Un violent orage aiant abbatu cette
fleche au printemps de presente année,
elle a été retablee en l'état qu'elle est
présentement.

Le Temple du Chenit fut bâti en 1612 par Nos ^{ancêtres} prédécesseurs, —
étant séparé de la commune du Lieu. Le peuple du Chenit s'étant
multiplié en grand nombre, fut obligé de le agrandir en 1726.
de son état qu'il est aujourd'hui. Un violent orage survenu —
en 1749. Abatti la fleche du Clocher. qui a été retablee la
même année. Les ouvriers qui y ont travaillé tant pour dresser
les Ponts que pour la Charpente & couverture sont.

Le s^r. Jacques David, Le Coultre Capitaine ass^t. du Consistoire & Conseiller
des Douz.

Abraham Le Coultre son fils.

Joseph Meylan trompette.

Daniel Reymond, munier.

David Goy, munier Succ^{ss}. de Reymond.

Abel Meylan Trompette

Daniel du s^r. Daniel Le Coultre du bas du Chenit

Jean Daniel Goy Couvreur.

Les ouvriers en fer blanc, sont Maître Jean Reymond L'aunier d'ais
en Provence, habitant a Echallens. Joseph Galay de Remont, —

Jean ~~III~~ Hultsch Mareschier de Fribourg.

Les Gouv^r. de cette année sont les s^r. David Meylan ass^t. & Conseiller
des 12. & Jean Nicolas Rohat

Ministre moderne de cette Eglise Spatiale & s'avent Charles Lours
agant de Davois.

Juge du C. Conistoire Le f. Daniel Nicole Conseiller des 12
 secrétaire du Conistoire & de la Commune Jacques Maylan Notaire
 secrétaire substitué Louis Nicolas Maylan son fils Justicier de
 Com. tier. Autres Conseillers des 12: Les 1.^{rs} David Diquat
 asserf. Abraham Maylan Trompette; Daniel Golay, & Abraham
 Golay David Raymond asserfleur, Abraham Maylan asserf. Off.
 de la Commune & du Conistoire Pierre Simon.
 Cette année est des plus dure, Chacun ancien ne se souvient pas
 d'avoir eue une saison aussi derangée, ayant regé tout le long
 du mois de juin & fait de grosses gelées ce qui a fait souffrir le
 bétail par les montagnes ^{étant dans la neige & par manque d'herbe} dans terriblement. La cherté de
 toute chose. On espère pourtant faire une graine par la grace
 de Dieu On fera une belle récolte dans le plat pays Le froment
 fait croître jusques a 98 le q mesure de Morger & les autres grânes a
 proportion. Le vin se vend ici 4 bar d¹/₂ le pot.
 La profession ^{de théologien} en petit volume s'est établie en l'année 1748. par le 1.^{er}
 Samuel Olivier Maylan fait par la benediction de Dieu des progrès
 Considerables au point qu'il y en a déjà une 20^{ne} qui en travaillent
 aujourd'hui. Celle de lapidaire qui a été introduite des une 20.^e
 d'années en ça par les 1.^{rs} Joseph & Benjamin Guignard est très florissante
 & du ~~travail~~ d'une très grande ressource, il y en a actuellement. end 150 ouvriers
 de deux sexes de l'un & de l'autre sexe, Nous prions Dieu qui lay plait
 de bénir nos descendants et de leur donner la Crainte de son Grand
 Nom jusques a la mort & la plus reculée
 fait le 22. Juillet 1749. par moy soubrigné âgé de 72 ans et
 quelques mois